



## Accompagnement à la mise en oeuvre du compostage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans 5 collèges pilotes

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### **Conseil Général de Meurthe et Moselle**

48, rue du Sergent Blandan  
C/O 39-45  
www.cg54.fr

LAMBOTTE

Valérie  
Grand Est  
valerie.lambotte@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé BIODECHET, CONTENEUR

### CONTEXTE

---

#### **Description du contexte de l'action:**

Dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Déchets, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a souhaité encourager le compostage des biodéchets de la restauration et des espaces verts dans les collèges.

Sur l'année scolaire 2013/2014, 4 collèges ont été concernés par un accompagnement à la mise en place du compostage des biodéchets :

- Le collège de l'Euron à Bayon,
- Le collège Louis Aragon de Jarny,
- Le collège Grandville à Liverdun,
- Le collège Jacques Callot de Neuves Maisons.

- Le collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles, qui met déjà en œuvre le compostage depuis l'année scolaire 2012-2013, a quant à lui bénéficié d'un accompagnement à la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Différents critères ont été pris en compte pour cette sélection : la surface des espaces verts, la taille de la demi pension, si le collège est un "eco collège" ...

L'accompagnement à la mise en place du compostage et à la sensibilisation au gaspillage alimentaire a été confié par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle à OrgaNeo.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

### Objectifs généraux:

Les principaux objectifs poursuivis par les projets de compostage dans les collèges sont :

- Détourner la part de déchets fermentescibles des ordures ménagères : diminution du tonnage de déchets à collecter et à traiter par la collectivité,
- Valoriser les déchets de cantine et des espaces verts : récupérer un amendement naturel, créer ou entretenir un potager,
- Sensibiliser les élèves à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Se conformer à la réglementation en vigueur et anticiper ses évolutions,
- Définir une méthodologie de déploiement du compostage dans les collèges du département.

### Résultats quantitatifs:

Les collèges de Bayon et Neuves Maisons compostent les restes des repas 2 à 3 jours par semaine. Tous les collèges compostent les pelures.

Le collège de Colombey qui compostait déjà, a fait une charte "anti gaspi".

2500 collégiens ont été sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

### Résultats qualitatifs :

D'autres collèges souhaitent entrer dans la démarche. Les collèges qui souhaitent composter les restes de repas sont accompagnés par un bureau d'étude. Si seules les pelures sont concernées, l'accompagnement est réalisé en interne.

## MISE EN OEUVRE

### Planning:

Suite à une réunion de lancement qui s'est tenue dans les locaux du CG54 le 05/11/2013, la mission d'accompagnement confiée à OrgaNeo s'est déroulée en deux phases :

Phase 1 : Diagnostic, définition des besoins, concertation du personnel, formation des personnes référentes, sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire, mise en œuvre du compostage.

Phase 2 : Suivi des sites et accompagnement puis élaboration d'une méthodologie de déploiement.

| Actions   | Dates                       |
|---|-----------------------------|
| Réunion de lancement  | 05/11/2013                  |
| Diagnostic  | du 14/11/2013 au 19/12/2013 |
| réunion de direction / commissions Menu / journée CESC / Bilan CESC | du 9/12/2013 au 24/04/2014  |
| Sensibilisation délégués  | du 13/01/2014 au 03/02/2014 |
| campagne de pesée n°1   | semaine 5 à 8 (2014)        |
| COFIL 1   | 25/02/2014                  |
| Formation   | 25/04/2014                  |
|   |                             |

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| montage composteurs           | du 14/05/2014 au 30/06/2014   |
| campagne de pesée n°2         | semaine 23 à 25, et 47 (2014) |
| COFIL 2 - restitution phase 1 | 30/06/2014                    |
| visite suivi n°1              | du 2/10/2014 au 15/10/2014    |
| visite suivi n°2              | du 14/11/2014 au 25/11/2014   |
| COFIL 3 - Restitution         | 2/12/2014                     |

**Année principale de réalisation:**

2013

**Moyens humains :**

Animatrice du plan de prévention et services collègues + bureau d'étude

**Moyens financiers :**

Marché d'accompagnement + marché pour la fourniture des composteurs

**Partenaires mobilisés :**

Organeo, Service sanitaires (pour les COFIL), collègues, éducation nationale ...

**VALORISATION**

---

**Facteurs de réussite :**

reproductible à condition d'avoir le financement pour un marché d'accompagnement, sinon très chronophage.

**Difficultés rencontrées :**

Permet d'amorcer une démarche sur des collègues afin que la méthode essee ensuite. La méthodologie peut, avec quelques adaptations être appliquée à d'autres établissements collectifs.

**Recommandations éventuelles:**

ne pas imposer le projet à un établissement, s'adapter à chacune des organisations, faire attention à la disponibilité en broyat avant de mettre en place des composteurs et avoir une bonne coordination avec le service collègue.

Type de programme :  
Plan Territorial de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.